



Union départementale des sapeurs-pompiers du Var

6151, Rn7 quartier la coualo - 83 550 Vidauban

Tel 04 94 99 79 60 - Fax 04 94 99 79 69

## ORCIERES MERLETTE

Être Adhérent à l'UDSP du Var pour 2007 ou pupilles du var ou de France.

- La présence obligatoire du réservataire ou de la famille proche de l'adhérent est nécessaire durant le séjour.
- L'arrivée doit se faire à partir de 17h00 le samedi et le départ avant 10h00 le samedi suivant
- La réservation ne sera prise en compte qu'à réception du chèque d'acompte de 40% du montant total, libellé à l'ordre de L'UDSP DU VAR.
- Le règlement du séjour doit être perçu en totalité au moins 1 mois avant le départ.
- Informer l'UDSP 83 de toutes anomalies ou détériorations.
- **Le ménage et la remise en état doivent être faits par chaque locataire avant leur départ.**

**Attention!** Le linge de maison n'est pas fourni ( draps, taie, torchons, serviettes etc.).  
La cheminée est condamnée.

- Vous devez prévenir de votre arrivée 48h00 à l'avance à la société LOCNET'S à Orcières, détentrice des clés, qui fera l'état des lieux à votre arrivée et lors de votre départ.  
Lors de la récupération des clés, vous devrez remettre au responsable :

**un chèque de caution de 300,00 € à l'ordre de l'UDSP VAR, qui vous sera restitué si tout est en Règle et après état des lieux à la fin de votre séjour.**

Coordonnées : Société Locnet's  
Etoile des neiges  
05 170 Orcières Merlette  
tél. : 04 92 55 71 74.  
Fax : 04 92 55 74 64.

**ATTENTION!** : ***l'UDSP VAR se réserve le droit de mettre en recouvrement le chèque de caution à hauteur des frais qui pourront être engagés en cas de détérioration.***

Pour plus d'information prendre contact  
avec Géraldine au 04.94.99.79.62